Fiche Pays : Burkina Faso

Màj : Mars 2012 – SC

Contexte général du pays

Monnaie (taux de change) : Francs CFA (656 FCFA = 1 €)
Population : 16 millions
Contexte politique : République démocratique - Dernières élections présidentielles : novembre 2010
Elections municipales et législatives prévues en 2012
IDH (2011) : 181ème / 187
Part de la population rurale : 69%
Organisation territoriale : Régions /Provinces /Communes /villages.
La décentralisation est effective depuis mai 2006 (1ères élections municipales et mise en place des conseils régionaux et municipaux).

Les enjeux de l'eau et de l'assainissement

Taux d'accès	En milieu rural	En milieu urbain
Eau potable	56 %	75 %
Assainissement	<10 %	21 %

Principales problématiques : Un sous-sol caractérisé par une majorité de formations cristallines qui empêchent la réalisation de forages à débit important, le recours à des eaux de surface dépendantes d'une pluviométrie variable, une variation de la disponibilité de la ressource en fonction des régions, un taux élevé d'ouvrages en panne, des enjeux importants liés à l'assainissement et à l'hygiène.

Le cadre institutionnel du secteur de l'eau et de l'assainissement

Cadre juridique :

La loi portant sur la gestion de l'eau (GIRE) a été adoptée en 2001 et le premier document de stratégie nationale d'assainissement en janvier 1996. La Politique Nationale de l'Eau a été actualisée en 2009.
Plusieurs réformes sont en cours : celle de 2000 sur la gestion des infrastructures en milieu rural et semi-urbain qui prévoit une structuration des associations d'usagers de l'eau et une plus forte implication du secteur privé dans l'exploitation des systèmes. La réforme de 2004 sur la décentralisation (dont les textes ont été adoptés en 2009) implique le transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes, désormais responsables de la gestion du service de l'eau potable et de l'assainissement sur leur territoire.

Les principaux outils de programmation :

- **Le programme national (PN-AEPA),** adopté en 2006, définit la stratégie de la politique sectorielle et les objectifs quantitatifs en matière de réalisations et de taux d'accès à atteindre d'ici 2015.
- En milieu rural, **le Plan Communal de Développement pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement (PCD AEPA)** est l'outil de planification qui permet d'établir un diagnostic des besoins et une programmation des activités à réaliser d'ici 2015.
- En milieu urbain, **le plan de développement** (pour l'eau potable) et **le plan stratégique d'assainissement** sont les deux outils utilisés pour la planification du volet urbain du PN AEPA.

Les principaux acteurs institutionnels :

- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique en charge de la définition de la politique nationale d'eau et d'assainissement à travers deux directions centrales : la DGRE et la DGAEUE[1], responsables du pilotage du PN AEPA au niveau national.

[1] Respectivement, Direction Générale des Ressources en Eau et Direction Générale de l'Assainissement, des Eaux Usées et Excrétas

- Les directions régionales (13) : assistance à maîtrise d'ouvrage aux communes et coordination régionale.
- Les communes rurales et urbaines, maitres d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement en zone rurale.
- L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) responsable du service en milieu urbain.

Les principaux modes de gestion du service de l'eau et de l'assainissement :

- Dans les principaux centres urbains, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement est concédée par l'Etat à l'ONEA. Pour les centres dont la population est inférieure à 10 000 habitants, la gestion est déléguée à un opérateur associatif ou privé (contrat d'affermage avec la commune).
- En milieu rural, la gestion du service de l'eau est déléguée à une association d'usagers, chargée de superviser l'ensemble des points d'eau du village ou du quartier. L'assainissement collectif est géré par la commune et l'assainissement individuel (investissement et fonctionnement) est à la charge des familles. La collecte et le traitement des boues est à organiser par la commune.

Quelques projets en cours

L'AFD (coopération française) intervient dans la région Centre Nord sur un programme pluri annuel visant le renforcement des capacités de maitrise d'ouvrage communale avec un volet important de construction d'infrastructures.
DANIDA (coopération danoise) est présente dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est et du Nord dans le cadre du PADSEA 2 (infrastructures et renforcement des capacités).
La GIZ (coopération allemande) mène des actions de renforcement de maitrise d'ouvrage communale dans 7 communes de la Région Sud-ouest.
La JICA (coopération japonaise) intervient sur un projet de renforcement de la gestion des infrastructures hydrauliques et de promotion en matière d'hygiène et d'assainissement dans la région du Plateau Central.
L'UNICEF mène des actions en faveur de l'accès à l'eau et de promotion de l'hygiène dans les Régions Plateau Central et Centre Nord.
WaterAid intervient dans les régions Centre, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre-Sud, Nord.
Eau Vive intervient dans une quarantaine de communes pour renforcer la maitrise d'ouvrage communale.

Cartographie de la coopération décentralisée et non gouvernementale au Burkina : www.pseau.org/actions

Pour en savoir plus…

Portail Burkina Faso du pS-Eau :
Echanges d'expérience, base documentaire, appui-conseil aux projets, www.pseau.org/burkina

Documents et ressources :
La mise en place de services techniques municipaux d'eau et d'assainissement au Burkina (pS-Eau, 2012)
La coopération décentralisée au Burkina : des partenariats renforcés pour l'eau et l'assainissement (pS-Eau, 2010)
Etude des conditions de diffusion des ouvrages d'assainissement autonome en milieu rural au Burkina Faso (Eau Vive, 2010)
Site internet de l'ONEA : www.oneabf.com
Portail du secteur de l'eau au Burkina : www.eauburkina.org
Documents d'opérationnalisation de la stratégie d'assainissement des eaux usées et excrétas en milieu rural :

Contacts :
DGRE : Jean-Mathieu Bingbouré, Directeur Général : bingbourejm@yahoo.fr
DGAEUE : Denis Marie Sondo, Directrice Générale : marie.sondo@yahoo.fr
pS-Eau : Sophie Charpentier, charpentier@pseau.org
Attaché de coopération au SCAC de Ouagadougou : Pierre Hassan Sanon, hassan.sanon@diplomatie.gouv.fr